

2. Climat – Énergie : Avancer tous ensemble vers une énergie locale et décarbonée

Nous n'avons qu'une seule planète. Qui la malmène, malmène aussi l'existence humaine. Prendre soin de la nature est une priorité de l'être humain pour son semblable. Nous refusons de réduire la nature à un ensemble de ressources exploitables jusqu'à l'épuisement.

Au cours du 20^{ème} siècle, la consommation d'énergie a été multipliée par 10, l'extraction des minéraux industriels par 27 et celle de matériaux de construction par 34. L'humanité émet six fois plus de carbone (CO2 et méthane) qu'en 1950. Le volume de carbone expulsé dans l'atmosphère induira une hausse des températures d'au moins 1,5° d'ici quelques années. Certaines régions du globe sont déjà touchées par des pénuries alimentaires, l'épuisement des réserves d'eau, la disparition de la biodiversité, de fortes canicules, des feux de forêt, des orages, des inondations et l'exode de millions de personnes.

Nous voulons limiter la croissance des températures en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Il nous faut atteindre la neutralité carbone le plus rapidement possible et au plus tard pour 2050. À défaut, la planète risque de devenir inhabitable dans de vastes régions du monde, mettant l'humanité entière et sa civilisation en péril. Le défi est grand. Des projets sont reportés. La Belgique, comme beaucoup d'autres pays, a pris beaucoup de retard dans la transition. Les responsables politiques ne semblent pas avoir conscience de la gravité de la situation. Il est urgent d'avoir le courage de changer.

Nous devons admettre que notre monde est proche d'un point de non-retour vers un effondrement aux conséquences imprévisibles et repenser notre conception du progrès. En 2022 et 2023, les températures enregistrées dans le monde ont battu tous les records. Le phénomène semble s'accélérer, les conséquences du réchauffement se font déjà sentir aujourd'hui et pourraient être désastreux d'ici à peine 20 ans. Nous voulons susciter de nouveaux récits, une nouvelle vision de société pour oser nous affranchir des énergies fossiles. Nous voulons que notre génération soit celle qui a rendu possible le meilleur, non celle du déni.

Pour transformer cet idéal en réalité, nous voulons susciter un large débat citoyen et dégager un consensus et une adhésion forte au sein de la société. C'est une condition indispensable à l'efficacité des transformations engagées pour atteindre la neutralité carbone et préserver la biodiversité, et ce, pour trois raisons :

Tout d'abord, parce que l'État devra revoir en profondeur sa fiscalité et ses politiques de soutien aux entreprises, aux associations et aux personnes. Ces nécessaires réformes devront tenir compte des difficultés de chacun et des situations particulières pour ne pas générer de résistances ou de blocages. Ensuite, parce que le coût de la transition est hors de portée des États seuls. Nous avons besoin de l'énergie et de la créativité du monde de l'entreprise et du monde associatif ! La transition doit s'opérer avec eux et non contre eux.

Enfin, parce que les problématiques climatiques, économiques, sociales, agricoles, urbaines, de transport et environnementales n'ont pas de frontière, qu'elles sont multisectorielles et complexes. Il est indispensable de proposer une vision globale, à long terme, transversale et systémique. Cette vision doit assurer une cohérence entre l'État fédéral et les Régions et une stabilité dans la trajectoire suivie. Elle doit être déclinée en plans d'action pluriannuels accompagnés d'engagements contraignants pour chaque entité du pays. Un monitoring continu et transparent doit être mis en place. Les choix technologiques doivent se fonder sur la disponibilité, la maturité, le coût et l'efficacité des solutions et non sur des dogmes. Nous devons diversifier nos sources d'approvisionnement afin de limiter notre dépendance aux autres régions du monde. D'ici trois, quatre ou cinq décennies, des innovations technologiques en cours de développement, ainsi que d'autres découvertes non encore connues à ce jour, nous permettront d'accéder plus facilement à une énergie neutre en carbone. Mais elles restent aujourd'hui incertaines et nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Avançons dès maintenant avec les solutions à notre disposition. Ne tombons pas dans le piège du techno-optimisme. Nous sommes des écologistes pragmatiques !

Seul un dialogue direct avec la population permettra de dépasser les clivages, les intérêts régionaux et les calculs électoralistes.

46 Réduire drastiquement notre consommation énergétique, par la sobriété de nos comportements et l'efficacité des
47 technologies, est à nos yeux la manière la plus pertinente de lutter contre le dérèglement climatique. Stop à la
48 société de la surconsommation, du gaspillage et de l'accumulation de biens matériels. Nous plaillons pour un
49 nouveau modèle de développement économique, celui de la prospérité, fondé sur la circularité, l'innovation, la
50 formation, les services, le bien-être et la santé, le partage, la qualité et la longévité des biens matériels ou encore
51 les liens sociaux. Cette vision est développée dans d'autres sections de notre programme.

52 Sans attendre, il nous faut aussi travailler à produire une énergie locale et décarbonée. En effet, face aux enjeux
53 climatiques et sociétaux, nous devons répondre à cinq défis colossaux :

- 54 ➤ Décarboner notre mix énergétique pour atteindre la neutralité carbone ;
- 55 ➤ Réduire notre dépendance aux importations d'énergie, sur le plan national et européen, afin de protéger les
56 citoyens et les entreprises des risques de pénurie ou de volatilité des prix sur les marchés internationaux ;
- 57 ➤ Rapprocher le plus possible les lieux de production et de consommation d'électricité afin de limiter le nombre
58 de lignes à haute tension et le coût du réseau de transport ;
- 59 ➤ Approfondir la coopération entre pays européens et plus particulièrement entre voisins afin de développer
60 des nouvelles solutions technologiques, mais aussi pour renforcer la solidarité et rechercher les synergies entre
61 États-membres ;
- 62 ➤ Soutenir les plus vulnérables, en Belgique et ailleurs, les pays vulnérables ou en développement, qui n'ont
63 aucun moyen pour réussir leur décarbonation, ainsi que les entreprises, en plaçant les entreprises européennes
64 et du monde sur un même pied d'égalité face aux émissions de carbone, en offrant un cadre relativement
65 stable et prévisible et en prévoyant des mesures d'accompagnement, afin de ne laisser personne en marge de
66 la transition.

67 Atteindre la neutralité carbone aura un coût jamais égalé dans notre histoire. Mais nous disposons déjà aujourd'hui
68 des leviers pour le financer : suppression progressive des subsides aux énergies fossiles (primes, déductions
69 fiscales...), développement d'une juste tarification du carbone, greenbonds, mobilisation de l'investissement privé,
70 assouplissement des règles budgétaires européennes sur les investissements publics nécessaires à la transition,
71 engagement associatif et initiatives citoyennes... Nous pouvons aussi et surtout faire de la transition une opportunité
72 de progrès et de prospérité économique si nous prenons les bonnes décisions.

73 **Nos priorités :**

- 74 ➔ **Organiser une Convention citoyenne pour le climat et la biodiversité pour nouer un Pacte citoyen pour**
75 **la Transition climatique et la biodiversité**
- 76 ➔ **S'engager pour une véritable union énergétique européenne**
- 77 ➔ **Accroître le leadership européen dans la lutte mondiale contre le changement climatique**
- 78 ➔ **Renforcer notre solidarité internationale**
- 79 ➔ **Décarboner notre économie avec un mix énergétique « renouvelable – nucléaire »**
- 80 ➔ **Répondre à l'enjeu majeur de la construction et de la rénovation des bâtiments**
- 81 ➔ **Décarboner l'industrie et les entreprises tout en les protégeant de la concurrence déloyale avec les pays**
82 **non européens**
- 83 ➔ **Se préparer dès maintenant aux conséquences du dérèglement climatique**
- 84 ➔ **Défendre une transition inclusive et sociale**

85 **1. ORGANISER UNE CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ POUR NOUER UN** 86 **PACTE CITOYEN POUR LA TRANSITION CLIMATIQUE ET LA BIODIVERSITÉ**

87 Le blocage politique belge sur les questions climatiques est dramatique. L'UE parvient à accorder 27 pays sur des
88 mesures climatiques alors que 3 régions et le fédéral n'arrivent pas à s'entendre en Belgique. Aucun des ingrédients

89 requis pour transformer nos modes de production et de consommation, d'énergie notamment, n'est présent : ni
90 adhésion de la population, ni vision transpartisane qui irait au-delà d'une mandature, ni trajectoire concrète.
91 L'absence d'une approche unifiée entre les différents pouvoirs et ministères, de clarté dans la répartition des efforts
92 et des responsabilités, mais aussi de contraintes et de sanctions suffisantes ne permet pas de dégager une voie
93 crédible pour la transformation de notre pays.

94 Les Engagés proposent de renverser l'approche politique conventionnelle et de conclure un Pacte Citoyen pour la
95 Transition, entériné par un référendum, en droite ligne avec l'esprit de notre manifeste. Il faut oser demander la
96 participation et l'avis des citoyens. Il faut oser casser les codes et ne pas se retrancher derrière « le référendum, on
97 ne peut pas ».

98 Nous voulons :

99 ➤ Conclure un Pacte Citoyen pour la Transition, entériné par un référendum. Ce Pacte aura 3 objectifs prioritaires :
100 (1) Bétonner le budget carbone national à respecter quel que soit le gouvernement, (2) Définir un nouveau
101 mode de gouvernance pour garantir la répartition de l'effort et (3) Prévoir des sanctions financières versées à
102 un fonds pour les générations futures en cas de non-respect des objectifs.

103 ➤ Mettre en place une nouvelle gouvernance climatique s'articulera autour d'un Haut Conseil Climat, composé
104 d'une Assemblée Citoyenne et d'un Comité d'experts, appuyés par une administration. Ce Haut Conseil sera
105 chargé de formuler 3 scénarios pour atteindre la neutralité carbone. Ces scénarios seront soumis aux
106 gouvernements et parlements qui devront en adopter un (avec possibilité de l'amender). S'il y a un blocage,
107 comme il y en a beaucoup eu par le passé, les scénarios de base seront soumis à référendum. On ne peut se
108 permettre que les politiques ne prennent pas leurs responsabilités. La décision reviendra alors aux citoyens.

109 ➤ S'assurer que les gouvernements prennent bien les mesures nécessaires en chargeant le Haut Conseil Climat
110 de monitorer leur travail. Celui-ci pourra activer le mécanisme de sanction en cas de non-respect des
111 engagements pour rendre tangibles, dès aujourd'hui, les conséquences de nos comportements sur le futur et
112 assumer notre responsabilité par rapport à nos enfants. Les amendes seront versées à un fonds dédié aux
113 générations futures.

114 ➤ Permettre en cas de blocage dans une entité ou au fédéral de reprendre la main et d'imposer des normes.

115 ➤ À l'instar de la concertation sociale belge qui fait office d'exemple sur le plan international, développer et
116 institutionnaliser la concertation climatique en créant au sein du Haut Conseil Climat des espaces de dialogue
117 par secteur économique et par entité, dans une approche matricielle, afin de définir des objectifs sectoriels ou
118 régionaux pluriannuels.

119 ➤ Couler ce nouveau modèle de gouvernance climatique dans notre Constitution ainsi que dans une loi spéciale
120 climat contraignante.

121 ➤ Former tous les parlementaires aux enjeux liés au climat et aux stratégies à mettre en œuvre pour y répondre.

122 ➤ Renforcer la place occupée par les enjeux climatiques dans l'enseignement obligatoire et supérieur ainsi que
123 dans la plupart des formations qualifiantes.

124 ➤ Faire de la transition juste un concept fondamental à travers les plans climat en Belgique qui doivent être
125 sectoriels

126 **2. S'ENGAGER POUR UNE VÉRITABLE UNION ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE**

127 La Belgique ne sera jamais toute seule à 100% indépendante au niveau énergétique. On peut s'en approcher
128 davantage en tant qu'Union européenne. Cela nécessitera toutefois une plus grande coordination au niveau
129 européen.

130 En investissant uniquement dans le renouvelable, nous dépendrons de plus en plus de nos voisins européens et de
131 leur capacité à pallier les creux et absorber les surplus de production en Belgique. Les grandes intentions, comme
132 la sortie du nucléaire, deviennent futiles si nous finissons par importer de l'électricité nucléaire de France et de ses
133 réacteurs positionnés à nos frontières. Enfin, de par le marché unique, tous les Européens sont liés entre eux par les
134 prix de l'électricité et du gaz naturel qui sont désormais formés au niveau européen. Il en ressort qu'aucun pays ne
135 peut continuer à planifier de manière entièrement indépendante sa production énergétique. Il faut donc un réel
136 engagement de tous pour développer cette Europe de l'énergie.

137 Nous voulons :

- 138 ➤ Renforcer le mouvement vers les énergies décarbonées grâce à une production européenne de l'énergie.
- 139 L'Europe n'a peut-être pas de puits de pétrole, mais elle a du vent, du soleil, des cours d'eau et des centrales
- 140 nucléaires.
- 141 ➤ Coordonner la production, le transport, le stockage et l'utilisation d'énergie au niveau européen.
- 142 ➤ Développer des interconnexions des réseaux électriques nationaux pour permettre les échanges d'électricité
- 143 décarbonée, par exemple quand il y a du vent en mer baltique, mais pas dans la mer du nord.
- 144 ➤ Protéger les ménages et les entreprises contre les envolées des prix de l'énergie en instaurant un prix
- 145 stratégique pour l'électricité et le gaz au niveau européen. Ce prix stratégique oscillerait entre un prix plafond
- 146 et un prix plancher. Lorsque le prix sur le marché international serait plus élevé que le plafond, l'État
- 147 compenserait la différence tandis que, lorsque le prix international serait moins élevé que le plancher, l'État se
- 148 rembourserait. Cela permettrait de lisser dans le temps la volatilité des prix de l'énergie et d'offrir de la
- 149 prévisibilité aux citoyens et entreprises dans leur activité et leurs investissements.
- 150 ➤ Rendre l'industrie UE plus propre et compétitive, tout en évitant les mesures protectionnistes nationales qui
- 151 causent des distorsions de concurrence au détriment de la Belgique, par exemple la décision allemande de
- 152 subsidier ses entreprises pour alléger leurs coûts énergétiques.
- 153 ➤ Mettre en réseau les acteurs de l'énergie, les universités et les entreprises industrielles européennes et soutenir
- 154 les partenariats autour de projets innovants en matière de production d'énergie décarbonée. Faire émerger des
- 155 "champions" européens dans ce domaine.
- 156 ➤ Assouplir les règles en matière d'aides d'État afin de soutenir à l'échelon européen la recherche et les
- 157 investissements dans de nouvelles solutions.
- 158 ➤ Dans le cadre des obligations budgétaires européennes imposées aux États membres, ne plus prendre en
- 159 compte les investissements visant la décarbonation de la société et de l'économie dans le calcul du déficit et
- 160 du taux d'endettement maximum. En compensation, exiger que chaque État membre soit chaque année à
- 161 l'équilibre ou en boni.
- 162 ➤ Terminer la réforme du marché de l'électricité : il faut que le marché de l'électricité soit réformé pour que les
- 163 prix au consommateur reflètent les coûts de production tout en assurant une marge bénéficiaire suffisante et
- 164 en incitant la production, notamment à partir de sources renouvelables.
- 165 ➤ Renforcer et faciliter l'achat groupé pour l'approvisionnement en énergie venant de l'extérieur de l'Europe via
- 166 la plateforme AggregateEU, qui permet aux entreprises de regrouper leurs demandes en gaz.
- 167 ➤ Étendre les achats groupés européens à d'autres produits de base comme l'hydrogène et les matières premières
- 168 critiques comme le lithium, qui sont nécessaires pour alimenter la transition énergétique et pour lesquelles
- 169 l'Europe est fortement dépendante de la Chine.
- 170 ➤ Limiter la concurrence énergétique entre pays membres par une homogénéisation des subsides énergétiques,
- 171 avant la suppression de subsides aux énergies fossiles.
- 172 ➤ Assurer une autonomie stratégique au niveau européen sur les matières premières et composants nécessaires
- 173 pour la transition énergétique (batterie, panneaux solaires ...).

174 **3. ACCROÎTRE LE LEADERSHIP EUROPÉEN DANS LA LUTTE MONDIALE CONTRE LE CHANGEMENT**

175 **CLIMATIQUE**

176 Les problèmes climatiques et environnementaux sont des enjeux qui dépassent largement nos frontières.

177 L'empreinte carbone d'un Belge est d'environ 16 tonnes de CO₂ par an. Sur ces 16 tonnes nécessaires à la

178 consommation d'un Belge, 10 sont produites en Belgique tandis que les 6 restantes sont produites à l'étranger.

179 Actuellement, tous les efforts de lutte pour le climat se concentrent sur les émissions territoriales, ce qui nous mène

180 à les déplacer. Ce n'est ni éthique ni efficace pour lutter pour le climat. Ce n'est pas non plus réaliste d'un point de

181 vue économique, car cela crée des déserts industriels en Europe. Nous devons arrêter le dumping environnemental

182 et réduire nos émissions de carbone plutôt que les délocaliser.

183 Si on ne lutte pas drastiquement contre le dumping environnemental, nous resterons prisonniers d'une dynamique

184 de nivellement par le bas, les objectifs politiques auxquels nous aspirons resteront des ambitions abstraites, voire

185 inutiles, les entreprises continueront à délocaliser et les citoyens, désabusés, finiront par se tourner vers les extrêmes.

186 Pour relancer la machine à progrès, outre des objectifs de consommation locale ou de la bonne volonté, nous avons

187 besoin de réguler le marché international *pour protéger celles et ceux qui ont le courage de changer* et de défendre
188 un modèle de société plus pérenne, plus juste et plus harmonieux.

189 Il est essentiel d’impliquer le monde dans sa globalité en commençant par nos voisins européens. Il est aussi
190 impératif que la politique climatique européenne soit une réelle inspiration dans le monde et incite chaque pays à
191 s’employer pour lutter contre le changement climatique.

192 Nous voulons :

193 ➤ Renforcer les budgets nécessaires pour financer le Pacte vert et REPowerEU, les programmes destinés à mettre
194 fin à la dépendance aux combustibles fossiles russes avant 2030, et à réduire l’empreinte carbone de l’Europe.

195 ➤ Veiller à la mise en œuvre rapide du Pacte vert à travers la sobriété (économie circulaire, innovations basse-
196 technologie), le déploiement d’infrastructures publiques (pistes cyclables, voies ferroviaires...) et des
197 financements adéquats pour la protection de la transition écologique et climatique sur le long terme via la mise
198 sur pied d’un Fonds dédié au climat.

199 ➤ Mieux encadrer la finance verte et les émissions d’obligations vertes (Green bonds) destinées à financer des
200 actions contre le réchauffement climatique, notamment en leur donnant un label de reconnaissance, pour
201 mieux prévenir tout risque d’écoblanchiment, d’utilisation ou d’appellation trompeuse ou abusive qui viendrait
202 entacher la réputation de ces financements et entraver la finance durable.

203 ➤ Améliorer la fiabilité et la transparence des agences de notations «ESG», qui octroient des notes en fonction de
204 la performance environnementale, sociale et de gouvernance des entreprises. Pilier de la finance durable, ces
205 notations ont un impact de plus en plus important sur le fonctionnement des marchés de capitaux et sur la
206 confiance des investisseurs dans les produits durables.

207 ➤ Généraliser les mécanismes d’ajustements carbone (et sociaux) aux frontières pour veiller à ce que ceux qui
208 respectent les règles qui nous semblent essentielles ne soient plus défavorisés.

209 ➤ Élargir le mécanisme d’ajustement aux frontières adopté par l’Union européenne en 2023 à tous les produits.
210 Ce mécanisme est un pas dans la bonne direction. Mais il faut aller plus loin et prôner trois mesures correctrices
211 vitales pour protéger le climat tout en combattant le dumping environnemental. À défaut le risque est de créer
212 des déserts industriels sans gain en matière climatique :

213 ○ Étendre le système de quotas / taxe carbone à toutes les entreprises, y compris pour la fabrication de
214 produits finis ;

215 ○ Corriger le mécanisme de fixation du prix ETS/CBAM, par exemple en intégrant les quotas achetés pour
216 l’import dans le marché interne ;

217 ○ Subsidier les exports vers les pays sans équivalent ETS pour annuler leur avantage compétitif.

218 ➤ Intégrer une exception climatique aux règles de l’Organisation mondiale du Commerce (OMC). À défaut, Les
219 Engagés sont favorables à écarter ces règles, car la lutte pour le Climat est un cas de force majeure qui engage
220 l’avenir de l’humanité et de la planète.

221 **4. RENFORCER NOTRE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

222 La crise climatique et environnementale exige un volontarisme sans précédent. Protéger le climat et la biodiversité
223 nécessite des efforts conjoints, tant des acteurs publics et privés, mais aussi des États nationaux et des institutions
224 internationales.

225 Par ailleurs, la plupart des pays en voie de développement et émergents sont ou seront les plus touchés par les
226 conséquences du réchauffement climatique. Or, ce sont les pays les plus industrialisés qui sont responsables de la
227 grande partie des GES accumulés dans l’atmosphère depuis deux siècles. Sans une intervention suffisante des pays
228 riches, d’importantes migrations auront lieu, avec les drames humains qui les accompagnent. Elles seront également
229 source d’importants risques pour la stabilité géopolitique mondiale et de certaines régions.

230 Enfin, le coût de la réduction des émissions est bien souvent largement inférieur dans les pays en voie de
231 développement, ce qui signifie qu’avec un même investissement, on peut y réduire davantage les émissions, ce qui
232 profite à l’humanité tout entière.

233 Nous voulons :

- 234 ➤ Mettre en œuvre les instruments de solidarité sur lesquels la COP27 s'est accordée, notamment : (1) le nouveau
- 235 fonds de financement des pertes et dommages et (2) le renforcement du fonds existant visant à soutenir les
- 236 mesures climats (et notamment l'adaptation) dans les pays vulnérables.
- 237 ➤ Instaurer un système de solidarité environnementale envers les pays moins prospères. Ceux qui disposent de
- 238 forêts primaires, véritables poumons de notre planète, devront être rétribués internationalement s'ils acceptent
- 239 de les préserver plutôt que de les exploiter.
- 240 ➤ Interdire l'importation de produits issus de la déforestation. Au contraire, promouvoir les cultures vivrières
- 241 adaptées pour les populations locales.
- 242 ➤ Introduire dans les Traités internationaux tels celui de Paris, des dispositifs contraignants et de sanctions en cas
- 243 de non-respect des balises climatiques et énergétiques.
- 244 ➤ Renforcer l'enveloppe budgétaire que la Belgique octroie aux politiques climatiques des pays du sud, dans le
- 245 cadre de la coopération au développement.
- 246 ➤ À partir de 2025, obliger les communes à inscrire la politique climatique directement à leur agenda en
- 247 introduisant un Plan local d'Action climatique avec des objectifs précis à atteindre avant chaque élection et une
- 248 évaluation, les soutenir dans la mise en œuvre des engagements associés, et les encourager à rejoindre la
- 249 Convention des Maires.

250 **5. DÉCARBONER NOTRE ÉCONOMIE AVEC UN MIX ÉNERGÉTIQUE « RENEUVABLE – NUCLÉAIRE »**

251 Pour la Belgique, le développement de centrales au gaz naturel ne constitue pas une alternative crédible, car allant

252 à l'encontre de nos objectifs climatiques

253 La lutte contre le réchauffement planétaire et la sécurité d'approvisionnement doivent être les priorités de notre

254 politique énergétique. Un investissement important et urgent dans les énergies renouvelables est fondamental, y

255 compris le stockage, mais celles-ci doivent être complétées par des énergies aussi neutres en carbone que possible.

256 Les centrales au gaz sont directement dépendantes du prix du gaz naturel et répercutent celui-ci sur le prix de

257 l'électricité, aggravent notre dépendance vis-à-vis de pays exportateurs comme la Russie, et participent surtout à

258 un suicide climatique, scénario duquel nous devons urgemment nous éloigner.

259 Nous soutenons donc l'atteinte d'un mix énergétique composé exclusivement d'énergies renouvelables et de

260 technologies décarbonées, dont le nucléaire. Pour atteindre cet objectif, il nous faudra nécessairement nous appuyer

261 sur l'évolution des connaissances et découvertes scientifiques, sur une plus grande proximité entre production et

262 consommation d'énergie grâce aux communautés énergétiques locales, et sur une coordination approfondie au

263 niveau européen.

264 **Pour développer un mix énergétique local et décarboné, nous proposons la recette du « Quatre quarts » :**

265 **si ce que nous consommons aujourd'hui correspond à 100, en 2050, nous tablons sur au minimum 25**

266 **d'économies d'énergie, 25 d'électricité renouvelable, 25 de nucléaire et 25 de combustibles et de chaleur**

267 **renouvelable (biogaz, biofuel, carburants de synthèse, hydrogène, bois...). Cette approche plus diversifiée**

268 **et équilibrée offre un double avantage : ne pas dépendre d'une seule technologie et fixer des ambitions**

269 **fortes, mais réalistes par type d'énergie.**

270 **5.1. Renforcer les énergies renouvelables**

271 En 2022, seulement 13,4% de la consommation d'énergie en Belgique provenait de sources renouvelables. C'est

272 encore très insuffisant si nous souhaitons respecter nos engagements fixés par les Accords de Paris sur le Climat.

273 Les énergies renouvelables présentent de nombreux avantages, le premier étant évidemment des émissions de gaz

274 à effet de serre nulles lors de la production d'électricité. Cette production est également caractérisée par un coût

275 de moins en moins élevé et par la création de nombreux emplois locaux. Renforcer l'intégration des énergies

276 renouvelables dans notre mix énergétique nécessitera aussi d'importants investissements dans nos réseaux de

277 transport et de distribution.

278 Nous voulons :

- 279 ➤ Mettre en place une structure de concertation permanente permettant de mettre en réseau les acteurs du
- 280 secteur de l'énergie, les régulateurs et l'administration en vue d'échanger et de proposer des solutions visant
- 281 à réussir la transition énergétique.

- 282 ➤ Mettre en œuvre une ambition forte de quintupler la production d'électricité photovoltaïque et éolienne ou
- 283 partir d'autres sources renouvelables ou décarbonées (géothermie, cogénération...).
- 284 ➤ Investir en priorité dans la filière photovoltaïque, l'éolien OFFSHORE, la cogénération à base de biomasse, la
- 285 géothermie et le petit éolien terrestre.
- 286 ➤ Privilégier l'investissement local et participatif dans les énergies renouvelables plutôt que les opérations
- 287 spéculatives par des multinationales et des fonds d'investissement étrangers, en soutenant les coopératives
- 288 (via une fiscalité plus favorable, la prise de participation publique pour amorcer la dynamique et un soutien
- 289 technique et administratif) et la création de centaines de communautés énergétiques locales.
- 290 ➤ Prioriser l'upgrade, c'est-à-dire l'augmentation en puissance (mâts plus hauts et pales plus grandes), des parcs
- 291 éoliens actuels sur la construction de nouveaux parcs.
- 292 ➤ Demander à un comité scientifique pluridisciplinaire et indépendant d'évaluer les impacts des parcs éoliens
- 293 implantés en Belgique, sur les populations vivant à proximité, mais aussi d'apprécier la réelle influence des
- 294 riverains dans chaque procédure de délivrance de permis et, le cas échéant, adapter les normes, les procédures
- 295 et la cartographie.
- 296 ➤ Développer ces projets en cohérence avec la capacité des réseaux de transport et de distribution d'électricité.
- 297 Pour ce faire, il est nécessaire d'investir massivement dans la modernisation et le développement des réseaux,
- 298 de fortement augmenter les équipements de stockage et de les diversifier (batteries, électrolyseurs, pompage-
- 299 turbinage de grande et petite taille, réseaux de chaleur...).
- 300 ➤ À Bruxelles, couvrir d'ici 2035 15% de la demande en chaleur par des réseaux de chaleur (issue de géothermie,
- 301 riothermie, chaleur fatale, etc.). Il faut désigner un gestionnaire de réseau d'énergie thermique et un régulateur.
- 302 Imposer à tout projet urbanistique d'ampleur, une réflexion réseau de chaleur. Si dans des quartiers ciblés, un
- 303 réseau de chaleur est pertinent, inciter fortement le consommateur à s'y connecter.
- 304 ➤ Revoir la tarification de l'énergie pour piloter la demande en fonction de l'offre et de la demande d'électricité
- 305 (pointe de consommation hivernale, disponibilité du renouvelable ...) et développer des solutions de flexibilité.
- 306 Cela permettra aussi de mieux traduire sur la facture les coûts supplémentaires induits par le développement
- 307 de capacités d'appoint aux énergies renouvelables (pompage-turbinage, SMR, centrales thermiques
- 308 décarbonées utilisant du biogaz, de l'hydrogène ou un système de captation du CO2...) ou de récompenser
- 309 financièrement les ménages et entreprises qui réduisent leur consommation lors de ces épisodes critiques ou
- 310 qui investissent dans des équipements domotiques. Pour les particuliers, prévoir un volume de base exempté
- 311 du tarif de pointe pour les usages « essentiels » de fin de journée (par exemple utiliser une table de cuisson).
- 312 ➤ Accélérer considérablement le placement de compteurs d'électricité intelligents indispensables pour permettre
- 313 aux ménages et entreprises de capter les signaux de prix et de lisser la consommation en tarifant en fonction
- 314 de l'offre et de la demande.
- 315 ➤ Soutenir la production de biogaz et biofuel à partir de déchets ménagers, industriels et agricoles, en veillant à
- 316 ce que cela ne s'oppose pas à notre souhait de renforcer l'autonomie alimentaire de la Belgique.
- 317 ➤ Initier une production belge d'hydrogène vert (fabriqué à partir de l'électricité renouvelable), bleu (fabriqué à
- 318 partir de gaz naturel dont le carbone a pu être séquestré et stocké) et rose (à partir du nucléaire) afin de l'utiliser
- 319 prioritairement comme combustible industriel ou pour le transport lourd et de longue distance, et
- 320 accessoirement comme moyen de stocker les éventuels surplus d'électricité produits par les unités, quand les
- 321 batteries et capacités de pompage-turbinage sont saturées.
- 322 ➤ Faire de la Belgique un leader dans le domaine de la production d'hydrogène turquoise, une nouvelle filière
- 323 prometteuse (transformation du méthane contenu dans la biomasse en hydrogène sans émission de CO2).
- 324 ➤ Organiser le phasing out de la production d'hydrogène gris (à partir d'énergies fossiles).
- 325 ➤ Développer de nouveaux moyens de transport de l'hydrogène (pipelines transeuropéens et nationaux) afin de
- 326 plus facilement l'importer et de le rendre plus accessible aux zones industrielles du pays.
- 327 ➤ Soutenir les expériences-pilotes de séquestration, de transport et de stockage du carbone (industries, centrales
- 328 électriques au gaz...) et voir si cette solution peut contribuer à sécuriser notre approvisionnement lors des pics
- 329 de consommation, à un prix acceptable.
- 330 ➤ Faciliter la construction d'un réseau de transport du carbone et de l'hydrogène en Belgique.

- 331 ➤ Inciter les grands développeurs éoliens à ouvrir une partie du capital (au moins 40 %) de leurs nouvelles
- 332 installations à la population locale, aux pouvoirs locaux ou aux coopératives citoyennes, mais aussi à les
- 333 informer de cette possibilité.
- 334 ➤ Élargir les missions des sociétés publiques d'investissement au préfinancement et/ou au cofinancement de
- 335 coopératives énergétiques via l'octroi d'un prêt à taux réduit ou d'une garantie bancaire ou une prise de
- 336 participation dans la coopérative.
- 337 ➤ Sensibiliser et soutenir les opérateurs et les institutions subsidiés à la transition énergétique et
- 338 environnementale ;
- 339 ➤ Organiser un « phasing out » concernant l'usage de biocarburants de première génération au niveau européen
- 340 (il s'agit des biocarburants produits à partir d'huile de palme, de maïs, de colza et de blé. Leur production
- 341 détruit des forêts vierges dans les pays du tiers monde). Soutenir le développement des biocarburants de 2ème
- 342 et 3ème génération (déchets, huiles usagées, résidus de biomasse, algues...).
- 343 ➤ Promouvoir l'utilisation de biocarburant de nouvelle génération par les propriétaires d'une chaudière à mazout,
- 344 de manière à leur permettre de réduire l'empreinte carbone de leur habitation dès aujourd'hui, en attendant
- 345 le recours à d'autres technologies de chauffage.
- 346 ➤ Revoir la fiscalité et notamment les accises afin d'encourager les intermédiaires et consommateurs finaux à
- 347 utiliser du biocarburant de nouvelle génération (HVO) plutôt que du pétrole traditionnel.
- 348 ➤ Rehausser les quotas imposant un minimum de biocarburant (HVO) dans les carburants proposés aux
- 349 consommateurs.
- 350 ➤ Encourager les (co-)propriétaires de grands parkings et/ou de bâtiments dont les toits ou murs sont idéalement
- 351 orientés (bâtiments commerciaux ou industriels, équipements collectifs) à couvrir au maximum leurs surfaces
- 352 disponibles de panneaux solaires.
- 353 ➤ Pour tout nouveau projet de construction d'un grand immeuble ou parking, obliger le donneur d'ordre à
- 354 prévoir des capacités de production d'énergie décarbonée proportionnelles aux surfaces exposées au soleil.
- 355 ➤ Inciter certaines entreprises à installer une unité de cogénération petite ou moyenne, lorsque leur activité
- 356 implique au moins 15.000 kWh de production de chaleur. L'intérêt est de récupérer une partie de cette chaleur
- 357 pour produire en même temps de l'électricité (qui sera en priorité autoconsommée, et le cas échéant réinjectée
- 358 sur le réseau). Il est également possible de cibler les grands immeubles. Instaurer un mécanisme incitatif pour
- 359 favoriser l'autoconsommation collective de cette énergie.
- 360 ➤ Promouvoir l'utilisation de la chaleur fatale des processus industriels et des centrales thermiques, soit sous
- 361 forme de réseaux de chaleur, soit au travers de l'utilisation par d'autres industries qui ont besoin de chaleur
- 362 (papeteries, pharma...).
- 363 ➤ Obliger (à l'échelon national) les fournisseurs à atteindre une part minimale d'énergies décarbonées dans
- 364 l'énergie qu'elles délivrent aux consommateurs, avec des ambitions revues régulièrement à la hausse.
- 365 ➤ D'ici 2030, obliger toutes les administrations publiques à produire plus d'énergies décarbonées qu'elles n'en
- 366 consomment, en réalisant au préalable une étude de faisabilité et de rentabilité de l'investissement.
- 367 ➤ Réduire la fiscalité sur le biofuel de nouvelle génération (HVO), notamment pour le transport routier de
- 368 marchandises et le transport par autobus de voyageurs.

369 **L'hydrogène est une technologie d'avenir dans laquelle il faut investir, mais elle a aussi ses limites. Alors**
 370 **que certains partis cherchent à nous faire croire que ça résoudra tout et qu'il ne faut pas faire d'effort par**
 371 **ailleurs, nous posons un regard réaliste sur son potentiel.**

372 **Le prix actuel de l'hydrogène, sa faible densité énergétique et les difficultés techniques à le transporter et**
 373 **le stocker – ainsi que le coût énorme – nous amènent à douter d'un scénario selon lequel cette molécule**
 374 **viendrait seule à remplacer les hydrocarbures**

375 **5.2. Miser sur le nucléaire, une énergie essentielle**

376 À court terme, les énergies renouvelables ne sont malheureusement pas suffisantes de par leur caractère saisonnier
 377 et intermittent. En d'autres termes, elles ne produisent pas le même volume d'énergie en continu, mais ont des pics
 378 et des creux. À certains moments de l'année ou de la journée, les éoliennes et panneaux solaires produisent
 379 beaucoup trop d'énergie. Ce surplus ne peut être stocké, car les technologies sont actuellement insuffisantes, ce qui

380 conduit à des prix négatifs sur le marché. À d'autres moments, la situation est inversée, notamment lors des "pics"
381 de consommation, en soirée ou en hiver, avec des prix particulièrement élevés.

382 Le nucléaire quant à lui, bien qu'il génère des déchets radioactifs dont une petite part sont des déchets à haute
383 intensité et à longue durée de vie, possède de nombreux avantages. Pour compléter les énergies renouvelables et
384 assurer notre sécurité d'approvisionnement à moyen terme, il offre un rapport coûts-bénéfices intéressant, en plus
385 d'avoir des émissions de CO2 réduites par rapport aux énergies fossiles. En comparaison aux centrales électriques
386 au gaz, il libère 40 fois moins de carbone par kWh produit. C'est enfin une filière où les incidents et accidents sont
387 extrêmement rares et qui doit respecter des normes de sécurité et de sûreté de plus en plus exigeantes. L'expérience
388 de ces 60 dernières années rend le nucléaire encore plus sûr et tout le savoir accumulé est reversé dans les
389 technologies de nouvelle génération et notamment les SMR (small modular reactor ou petit réacteur modulaire). Le
390 nucléaire nous assurerait une sécurité d'approvisionnement énergétique en attendant que la recherche sur les
391 énergies aboutisse à de nouvelles options plus pérennes.

392 Nous voulons :

- 393 ➤ Renforcer la transparence et le contrôle du traitement, du transport et du stockage des déchets, en créant un
394 comité de contrôle citoyen au sein de l'AFCN (le gendarme belge du nucléaire). Il sera composé d'experts issus
395 des universités et des associations citoyennes et environnementales. Celui-ci pourra accéder à certaines
396 informations et données portant sur le parc nucléaire belge et solliciter directement l'autorité de sûreté afin
397 qu'elle interpelle le cas échéant le gestionnaire d'une centrale nucléaire. Elle pourra aussi remettre des avis.
- 398 ➤ Moderniser et élargir le réseau « TELERAD » composé de détecteurs de radioactivité sur l'ensemble du territoire
399 belge et assurer l'open data de manière à permettre à chaque Belge de visualiser les indicateurs en temps réel,
400 mais aussi d'analyser l'évolution sur plusieurs mois ou plusieurs années du niveau de radioactivité par zone.
- 401 ➤ Encore davantage renforcer la sécurité des centrales, notamment contre les risques de terrorisme et de
402 cyberattaques.
- 403 ➤ Prolonger les réacteurs existants tant qu'ils se conforment aux exigences de sûreté et de sécurité, comme Doel
404 4 et Tihange 3 que nous proposons de prolonger pour une période d'au moins 20 ans, et non 10 comme c'est
405 négocié actuellement par l'État belge et Engie. Complémentairement, instaurer un moratoire sur les travaux
406 préparatoires au démantèlement de Doel 3 et Tihange 2 et effectuer une nouvelle étude visant à évaluer l'état
407 des cuves des réacteurs et envisager leur prolongation.
- 408 ➤ Explorer puis poursuivre la piste de la construction de nouvelles centrales nucléaires. Nous devons être prêts à
409 construire pour 2035 au plus tard, en priorité sur les sites nucléaires existants, l'équivalent de deux à quatre
410 nouveaux réacteurs nucléaires, en fonction du nombre d'anciens réacteurs qui auront pu être prolongés. Les
411 travaux exploratoires doivent être lancés dès 2024 et les décisions politiques doivent être prises pour 2025 au
412 plus tard afin de rapidement pouvoir commander la construction des réacteurs, en tenant compte du timing et
413 de la disponibilité des différentes technologies. Les générations 2+ (similaire à celle de Doel et Tihange, mais
414 modernisée et encore plus sûre) et 3 sont pour le moment déjà opérationnelles.
- 415 ➤ Clarifier quelle(s) solution(s) la Belgique souhaite mettre en œuvre pour traiter les déchets à longue durée de
416 vie et prendre les décisions politiques, budgétaires et opérationnelles nécessaires. Ceci permettra de faciliter
417 les investissements grâce à une meilleure qualification au niveau de la taxonomie européenne.
- 418 ➤ Évaluer si la création d'une entreprise publique du nucléaire en Belgique serait souhaitable pour investir dans
419 de nouvelles unités de production. Le capital de cette entreprise publique serait ouvert aux citoyens et aux
420 entreprises.
- 421 ➤ Utiliser, dès que possible, le nucléaire de nouvelle génération, quand les technologies SMR (small modular
422 reactor) et à neutrons rapides (RNR) seront disponibles, car elles produisent moins de déchets que les centrales
423 actuelles. Les RNR ont également la capacité de réutiliser les déchets radioactifs en combustible nucléaire
424 recyclé, et ce à plusieurs reprises et d'en réduire la radioactivité.

425 ➤ Instaurer un cadre réglementaire et fiscal, clair, stable et juste pour encourager les entreprises à investir dans
426 des SMR.

427 ➤ Mieux intégrer le coût du traitement des déchets et du démantèlement des infrastructures dans le prix de vente
428 de l'électricité nucléaire.

429 **5.3. Investir dans la recherche scientifique et l'innovation technologique**

430 Nous souhaitons travailler au développement des énergies renouvelables : le vent, le soleil, l'eau et certains types
431 de biomasse. Nous voulons exploiter au mieux leur potentiel. Nous devons aussi développer le stockage et la
432 flexibilité de l'offre et la demande. Il s'agit d'encourager la recherche à ce niveau.

433 Remplacer l'énergie fossile uniquement par de l'éolien et du photovoltaïque n'est pas réaliste à court terme. D'ici
434 2050, complémentirement aux énergies renouvelables, nous aurons donc besoin d'innovations technologiques
435 permettant de résoudre l'équation de la décarbonation. Le soutien à la recherche sera essentiel.

436 Nous voulons :

437 ➤ Renforcer le financement des projets de recherche scientifique et les partenariats avec le secteur privé ou
438 d'autres pays pour développer de nouvelles solutions technologiques, notamment sur :

439 ○ Les solutions de stockage de l'énergie ;

440 ○ Les réacteurs à neutron rapide ;

441 ○ La fusion nucléaire ;

442 ○ La capture et le stockage naturel ou artificiel du carbone;

443 ○ Les efuels.

444 ➤ Augmenter l'efficacité énergétique et climatique des équipements industriels et domestiques grâce à des
445 améliorations technologiques — les lampes LED ou les pompes à chaleur, par exemple — ou en recourant à la
446 domotique — pour éclairer uniquement les pièces utilisées, régler l'intensité du chauffage et de l'éclairage en
447 fonction des besoins.

448 ➤ Réaliser une étude visant à évaluer l'opportunité et la faisabilité de développer en Belgique des solutions de
449 capture, de stockage et de recyclage du CO₂ émis par les processus industriels. Soutenir les projets de recherche
450 et développement dans ce domaine et faciliter la mise en œuvre de projets-pilotes.

451 ➤ Interdire d'utiliser de l'huile de palme pour produire du biocarburant.

452 ➤ Permettre à toutes les technologies bas carbone ou neutres en carbone de se développer si elles répondent à
453 des normes environnementales et sociales (hydrogène, biofuels, électricité...) afin d'offrir aux entreprises et
454 citoyens une diversité de solutions d'approvisionnement.

455 ➤ Établir un cadre fiscal, réglementaire et de soutien public clair et prévisible de manière à permettre aux
456 entreprises de réaliser des investissements dans la recherche et le développement et d'adopter de nouvelles
457 solutions technologiques décarbonées.

458 ➤ Développer un réseau de capture, de transport et de stockage du carbone en Belgique.

459 **5.4. Développer les communautés énergétiques locales**

460 Les énergies renouvelables sont intermittentes. Il faut faire correspondre, seconde après seconde, la quantité
461 d'électricité qui est produite localement avec celle que l'on consomme aux alentours pour éviter de devoir la
462 transporter sur de longues distances et saturer ou démultiplier le réseau de transport et de distribution d'électricité.
463 Les communautés énergétiques locales contribuent à relever à ce défi et permettent au consommateur d'être peu
464 ou pas exposé aux pics de prix de l'électricité sur le marché.

465 Il s'agit de permettre aux consommateurs d'entrer dans un microréseau par quartier, village ou zoning. Grâce à cela,
466 on peut mutualiser localement les investissements dans les installations photovoltaïques, les petites éoliennes, les
467 chaudières à cogénération, les batteries de stockage ou encore les réseaux de chaleur. Ces nouveaux modèles
468 permettront au plus grand nombre de participer à la transition et de profiter d'installations qui seraient trop
469 coûteuses pour un individu seul.

470 Nous voulons :

- 471 ➤ Multiplier les communautés énergétiques locales en en prévoyant une dans chaque zoning. La communauté
472 pourrait prendre la forme d'une coopérative ou d'une ASBL. La mise en place de mécanismes de soutien
473 financier (subventions, garanties...) pour de tels projets ainsi que la simplification des procédures
474 administratives devraient y contribuer.
- 475 ➤ Charger chaque communauté de développer son microréseau, soit en intégrant des unités existantes (par
476 exemple un propriétaire de panneaux photovoltaïque souhaitant entrer dans la communauté), soit en lançant
477 des projets d'investissement collectifs avec les habitants, soit en nouant des partenariats avec les pouvoirs
478 publics ou avec des entreprises.
- 479 ➤ Permettre aux riverains qui ne peuvent pas placer de panneaux photovoltaïques d'acheter des parts de la
480 communauté énergétique locale et de bénéficier d'avantages équivalents aux autres acteurs du microréseau.
- 481 ➤ Mettre en place un tarif « micro-réseau » attractif pour encourager les citoyens à rejoindre leur communauté
482 d'énergie locale et récompenser celles et ceux qui consomment en heures creuses ou lors des pics de
483 production d'électricité renouvelable.

484 **6. RÉPONDRE À L'ENJEU MAJEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS**

485 Chauffage en hiver, climatisation en été : les bâtiments sont gourmands en énergie. L'isolation de nos logements,
486 bureaux, écoles et autres bâtiments publics et privés a des conséquences directes sur le réchauffement climatique.

487 L'Europe s'est donné un objectif d'un parc immobilier « zéro émission » de gaz à effet de serre d'ici à 2050 dans
488 l'Union européenne. D'ici là, tous les nouveaux bâtiments devraient être à zéro émission à partir de 2028. Sur une
489 échelle de performance énergétique allant de A à G, les bâtiments résidentiels existants devraient atteindre une
490 classe minimale de E d'ici 2030, et D d'ici 2033.

491 Le parc immobilier européen émet 36 % des gaz à effet de serre liés à l'énergie dans l'UE et représente environ 43%
492 de la consommation finale d'énergie, ce qui en fait un secteur déterminant de la transition bas-carbone. En Belgique,
493 15% de l'énergie consommée en Belgique sert à chauffer nos logements. Si on y ajoute les commerces et bureaux,
494 ce chiffre se rapproche même de 25% ! Parmi les pays industrialisés, notre pays est l'un des plus mauvais élèves sur
495 le plan de la consommation d'énergie pour le chauffage par m² de surface habitable. Six habitations sur dix sont
496 des passoires énergétiques. Depuis 2010, la consommation de chauffage s'est très légèrement tassée. C'est
497 largement insuffisant si on veut atteindre la neutralité carbone en 2050, d'autant plus que ce secteur représente
498 environ 20% des émissions de CO₂ de la Belgique.

499 Les politiques d'aide à l'isolation basées sur l'octroi de primes sont un échec. Nous devons revoir en profondeur
500 notre stratégie. Les primes restent insuffisantes pour les revenus les plus bas tandis que d'autres ne peuvent pas en
501 percevoir, car dépassent le prix plafond de peu et d'autres encore manquent de temps et d'expertise pour trouver
502 les bons corps de métier et assurer un suivi du chantier. De leur côté, les aînés ont souvent une trop petite pension
503 pour réaliser ces investissements. À partir d'un certain âge, ils n'ont plus le droit à un crédit privé ou de la Région.
504 De plus leur espérance de vie ne leur permet pas de rentabiliser leurs investissements énergétiques.

505 Bien que la rénovation des bâtiments existants soit la priorité, il ne faudrait pas non plus reproduire les pratiques
506 d'hier dans la construction de nouveaux bâtiments. Réduire l'impact environnemental global des bâtiments,
507 notamment lors de leur construction, est indispensable afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et assurer une
508 utilisation optimale des ressources disponibles.

509 Enfin, le secteur du bâtiment est actuellement en pénurie de main-d'œuvre. Cela implique un gigantesque effort de
510 formation et de mobilisation des travailleurs.

511 **6.1. Financer la rénovation et l'isolation des logements via un tiers investisseur**

512 Nous souhaitons permettre à chacun de faire baisser sa facture énergétique et de mieux se protéger de la hausse
513 brutale des prix de l'énergie, tout en contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique, et sans pour autant
514 devoir utiliser son épargne ou souscrire un emprunt bancaire dont les mensualités pèsent souvent sur le budget
515 des ménages.

516 En parallèle, une main-d'œuvre suffisante doit être disponible pour accompagner l'accélération des rénovations des
517 bâtiments. Plus de 100.000 emplois doivent être créés pour réussir la transition.

518 Nous voulons :

- 519 ➤ Créer le forfait « Trois zéros » pour zéro frais, zéro tracas et zéro émission : chaque bénéficiaire aura la possibilité
520 de rénover en profondeur son logement et de faire baisser sa facture d'énergie, sans effectuer de lourdes
521 démarches et sans déboursier un euro en recourant aux services d'un tiers investisseur qui serait la Région
522 concernée ou un organisme public dédié. Celui-ci s'occupera des travaux à réaliser (audit, cahier des charges,
523 recherche des meilleurs entrepreneurs, suivi du chantier et contrôle de la qualité...), en concertation avec le
524 propriétaire et l'occupant de l'immeuble. Les économies d'énergie serviront pour moitié à faire baisser la facture
525 d'énergie, et pour moitié à rémunérer le tiers investisseur. Après 20, 30 ou 40 ans, quand les travaux se seront
526 remboursés tout seuls, le propriétaire bénéficiera de la totalité des économies d'énergie.
- 527 ➤ Accompagner financièrement les citoyens dans la transition climatique : le Fonds social climat européen doit
528 être renforcé pour donner les moyens aux propriétaires et aux locataires d'isoler leurs habitations.
- 529 ➤ Permettre aux propriétaires-bailleurs et à leurs locataires de bénéficier du forfait « Trois zéros ». L'opération
530 sera financée via la facture énergétique du locataire. Le loyer ne pourra pas être augmenté (sauf s'il s'agit de
531 l'indexation) vu que le propriétaire-bailleur ne paye pas le tiers investisseur. Si le locataire change, le suivant
532 poursuit le « Trois zéros » et ainsi de suite.
- 533 ➤ Mettre en place un crédit à terme qui permette aux aînés d'isoler leur logement, sans rien payer de leur vivant
534 (ni le capital ni les intérêts). Lors du décès, la totalité du capital est remboursée par les héritiers (soit directement
535 soit via la revente du bien).
- 536 ➤ Renforcer l'isolation par rue, quartier ou immeuble, de manière à générer des économies d'échelle (et donc à
537 faire baisser le coût de la rénovation) et à renforcer la cohérence des projets dans un même lieu. Les Régions
538 organiseront du porte-à-porte pour obtenir l'accord de tous les propriétaires. En cas de refus, ceux-ci pourront
539 organiser les travaux eux-mêmes dans un certain délai.
- 540 ➤ Revoir la méthodologie de calcul du certificat PEB afin de mieux refléter la performance énergétique réelle du
541 bâtiment.
- 542 ➤ Conditionner l'octroi des aides à la propriété (abattements sur les droits d'enregistrement ; chèque-habitat) au
543 respect d'une performance énergétique minimale. En cas de mauvaise PEB, l'aide pourra être accordée si des
544 travaux d'isolation sont réalisés dans les trois ans.
- 545 ➤ Orienter les demandeurs d'emploi et demandeurs d'asile vers les métiers de la construction et autres métiers
546 en pénurie.
- 547 ➤ Généraliser les plateformes locales de rénovation énergétique, où les citoyens sont informés et soutenus dans
548 leur commune pour entreprendre ces travaux.
- 549 ➤ Mieux soutenir et encadrer l'autorénovation. Quatre leviers peuvent être mobilisés :
- 550 ○ L'accès à des formations pour permettre à des particuliers de développer des compétences pour réaliser
551 les travaux (maçonnerie, menuiserie, isolation des parois et des combles...) ;
- 552 ○ L'octroi de primes et de financements (crédits à taux réduit ; leasing-rénovation...), même pour
553 l'autorénovation ;
- 554 ○ La certification des travaux réalisés par les particuliers (conformité à certaines normes) ;
- 555 ○ La mise à disposition d'un contrat type permettant de clarifier les droits et devoirs du particulier et des
556 professionnels lorsqu'on combine autorénovation et intervention par un ou plusieurs corps de métier.
- 557 ➤ Inciter les propriétaires de biens locatifs à investir dans leurs biens en leur permettant de déduire de l'ensemble
558 de leurs revenus leurs investissements, notamment dans les économies d'énergie ou dans les énergies
559 renouvelables.
- 560 ➤ Imposer une rénovation profonde du bâtiment lors d'un changement de propriétaire, quand
561 l'immeuble a une mauvaise performance énergétique.

- 562 ➤ Mieux contrôler les chantiers pour vérifier que les entreprises de construction respectent les spécifications
563 techniques et leurs obligations légales, de manière à éviter toute distorsion de concurrence.
- 564 ➤ Accompagner et former les TPE et PME actives dans la construction et la production de matériaux de
565 construction afin qu'ils puissent s'approprier de nouvelles innovations techniques et maîtriser les outils
566 nécessaires à la transition (TOTEM, dossier numérique du bâtiment...).
- 567 ➤ Indexer les loyers des commerces en fonction de l'efficacité énergétique, avec une grille stricte d'évaluation
- 568 ➤ Coupler les objectifs de rénovations par quartier avec l'installation de productions d'énergie renouvelable
- 569 **6.2. Utiliser des matériaux et techniques de construction respectueux de l'environnement**
- 570 Si les Belges ont une brique dans le ventre ; c'est bien le climat et l'environnement qui doivent la digérer. La quête
571 de la performance énergétique de l'utilisation du bâtiment (PEB) se fait souvent sans prendre en compte l'impact
572 des matériaux utilisés pour atteindre cette performance.
- 573 La production de béton, d'acier et de laine de roche ou de verre, émet énormément de gaz à effets de serre. Les
574 matériaux peuvent aussi venir de loin, avec l'impact carbone qui en résulte. De même, la construction est le premier
575 secteur producteur de déchets en Belgique. Les isolants plastiques ne sont par exemple pas recyclables et terminent
576 brûlés.
- 577 Des alternatives existent. Nous pourrions utiliser des matériaux avec une empreinte carbone moindre ainsi que faire
578 plus de circularité. Nos maisons peuvent être construites et rénovées de manière moderne et confortable avec des
579 matériaux locaux et biosourcés. La paille, l'ouate de cellulose (papier journal déchiqueté), la fibre de bois sont
580 d'excellents isolants. Avec le bois, ce sont même des puits de carbone ! Ces matériaux, utilisés dans nos maisons,
581 stockent le carbone que les plantes ont retiré de l'atmosphère lors de leur croissance. Le secteur de la construction
582 doit devenir un stockeur net de carbone.
- 583 Enfin, certains matériaux émettent des polluants dans l'air que nous respirons à l'intérieur de nos maisons
584 (Composés Organiques Volatiles ou COV). Les choix de matériaux de construction comptent aussi pour notre santé.
- 585 Nous voulons :
- 586 ➤ Évaluer la performance environnementale totale du bâtiment et ne pas se limiter à sa performance énergétique,
587 en intégrant dans la certification diverses dimensions (longévité et empreinte carbone du matériau sur
588 l'ensemble de son cycle de vie ; incidence sur la santé ; efficacité énergétique des matériaux ; combinaison
589 cohérente et intelligente des différents matériaux ; conception globale du bâtiment ; kilomètres parcourus par
590 le matériau, impact sur la santé...).
- 591 ➤ Garantir un cadre réglementaire cohérent, proactif, progressif, efficace et flexible, qui facilite l'introduction de
592 nouvelles approches, de nouveaux matériaux innovants, de techniques de haute qualité et de nouvelles
593 formules d'appel d'offres.
- 594 ➤ Faciliter l'accès aux agréments techniques et aux analyses de cycle de vie pour les entreprises de
595 l'écoconstruction.
- 596 ➤ Appliquer une TVA de 6% sur la démolition-déconstruction-reconstruction si le projet offre une meilleure
597 empreinte carbone (sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment) que la rénovation. Dans ce cas, accorder une
598 aide financière pour certains investissements permettant d'optimiser la performance environnementale du
599 bâtiment.
- 600 ➤ Favoriser le recyclage et la réutilisation des déchets de la construction en mettant en place de nouvelles normes
601 sur les matériaux, mais aussi en encadrant mieux les projets de démolition_reconstruction pour qu'ils
602 s'approchent le plus d'un démontage/déconstruction-reconstruction.
- 603 ➤ Baisser la TVA à 6% sur les écomatériaux dans le cadre d'une écoconstruction neuve.
- 604 ➤ Baisser la TVA sur la vente de constructions neuves de 21% à 6% lorsque l'empreinte carbone de la construction
605 du bâtiment est très faible voir stockeuse nette de carbone.

- 606 ➤ Développer des formations spécifiques dans les organismes régionaux de formation et intégrer
- 607 l'écoconstruction dans les programmes de l'enseignement secondaire qualifiant et de l'enseignement
- 608 supérieur.
- 609 ➤ Conditionner l'octroi d'aides publiques (primes, crédits à taux zéro, tiers investissement...) à l'utilisation
- 610 d'écomatériaux et au recyclage des déchets issus de la rénovation (déconstruction > destruction).
- 611 ➤ Mieux intégrer les écomatériaux dans les critères utilisés dans le cadre de marchés publics.
- 612 ➤ Sensibiliser et informer le grand public aux bénéfices de l'écoconstruction et des matériaux naturels.
- 613 ➤ Imposer l'utilisation de l'outil TOTEM dans le cadre de la rénovation profonde, de la
- 614 démolition/déconstruction/reconstruction, du recyclage des matériaux et des nouvelles constructions. TOTEM
- 615 permet de calculer l'impact environnemental total des bâtiments sur tout leur cycle de vie (extraction des
- 616 matières premières, fabrication, origine et transport, manutention, performance énergétique du bâtiment,
- 617 durée de vie, destination du déchet...) en se fondant sur les normes européennes EPD (Environmental Product
- 618 Declaration). L'outil permet enfin de mieux tenir compte de l'origine des matériaux et pas uniquement de leur
- 619 prix ou de leur caractère biosourcé, afin de soutenir les filières d'approvisionnement de proximité et d'éviter
- 620 d'importer une part trop importante de matériaux.
- 621 ➤ Permettre à l'outil TOTEM de servir de preuve au respect de la taxonomie verte européenne visant à labelliser
- 622 les activités économiques durables des autres activités.
- 623 ➤ Créer un dossier numérique pour chaque bâtiment (et logement), comprenant des photos, bons de livraison,
- 624 Dop, factures... Depuis sa conception jusqu'à sa démolition, ce dossier permettra de connaître l'origine des
- 625 matériaux, en ce compris ceux issus du recyclage, la qualité et l'évolution du bâtiment et d'améliorer la
- 626 traçabilité des interventions. Il garantira enfin que les matériaux et leur manutention respectent les
- 627 spécifications techniques et les obligations légales.
- 628 ➤ Soutenir le développement et la structuration des filières de production belges d'écomatériaux, en facilitant
- 629 l'approvisionnement en matière première (déchets et cultures agricoles, prairies, tontes de pelouses des jardins
- 630 publics ou privés, terres d'excavation, déchets de chantiers...), en accompagnant les créateurs d'entreprises, en
- 631 soutenant leur croissance ou encore par la mise en réseau. Dans ce cadre, renforcer et pérenniser le financement
- 632 du cluster écoconstruction.
- 633 ➤ Clarifier la notion d'écoconstruction et d'écomatériaux (matériaux biosourcés ou géosourcés) et certifier les
- 634 matériaux et techniques sur base de critères clairs et objectifs.
- 635 ➤ Promouvoir l'écoconstruction auprès de la population, des entreprises de la construction, des architectes et des
- 636 donneurs d'ordre (promoteurs, administrations publiques).
- 637 ➤ Intégrer dans les marchés publics des critères relatifs aux caractéristiques des matériaux afin de recourir à un
- 638 minimum d'écomatériaux et de privilégier un approvisionnement local.
- 639 ➤ Intégrer l'écoconstruction dans les formations de base des métiers de la construction (de l'architecte au maçon).
- 640 ➤ Proposer, en collaboration avec les organismes publics compétents et les fédérations professionnelles, des
- 641 formations continues sur l'écoconstruction à destination des professionnels (de l'architecte au maçon).
- 642 ➤ Former et informer les distributeurs de matériaux de construction.
- 643 ➤ Faciliter la reconnaissance des producteurs d'écomatériaux de construction afin de les aider à participer à
- 644 remporter des marchés publics. Concrètement, il est nécessaire de rendre plus accessible l'accès aux agréments
- 645 techniques généraux (ATG) et à la déclaration environnementale des produits (EPD) pour les PME et TPE. Il
- 646 faudrait aussi prévoir la délivrance d'une Appréciation technique d'expérimentation (ATEX) comme c'est déjà le
- 647 cas en France. Cette autorisation permet de promouvoir des procédés nouveaux qui ont fait leurs preuves sur
- 648 le terrain, mais pas encore en laboratoire.
- 649 ➤ Dans le cas d'une isolation de l'enveloppe par l'extérieur, permettre que le matériau isolant et sa finition
- 650 empiètent sur le trottoir, si cela n'impacte pas la circulation des piétons.
- 651 ➤ Compléter ou réformer la PEB afin d'intégrer dans l'évaluation du bâtiment d'autres dimensions comme la
- 652 pleine exploitation des caractéristiques de l'environnement (bioclimatisme qui prévoit par exemple une aération
- 653 naturelle en été et la captation de la chaleur dégagée par les rayons du soleil en hiver), la santé (substances
- 654 utilisées), le confort ou encore l'environnement.

- 655 ➤ Imposer l'usage d'outils comme GROW et TOTEM dans les projets de construction et de fixer un taux maximum
- 656 d'impacts environnementaux à ne pas dépasser pour obtenir un permis d'urbanisme.
- 657 ➤ Faire évoluer l'outil TOTEM en utilisant une analyse du cycle de vie dynamique (attribuer un poids plus
- 658 important aux émissions qui sont émises au début du cycle de vie du produit par rapport à celles émises en fin
- 659 de vie du bâtiment) plutôt que statique (même poids attribué aux émissions, quel que soit le moment où elles
- 660 se produiront).
- 661 ➤ Encourager le recyclage et la réutilisation des matériaux issus de la déconstruction ou démolition de bâtiments.
- 662 ➤ Reconnaître les terres d'excavation comme une ressource et non un déchet et autoriser leur utilisation comme
- 663 matériaux de construction (parois en terre crue ou briques en terre crue).
- 664 ➤ Réduire la TVA sur les nouvelles constructions si le bâtiment atteint un certain niveau de performance
- 665 environnementale globale et qu'il est constitué d'une part suffisante d'écomatériaux.
- 666 ➤ Fixer un pourcentage minimum d'écomatériaux à utiliser obligatoirement dans les nouvelles constructions.

667 **7. DÉCARBONER L'INDUSTRIE ET LES ENTREPRISES TOUT EN LES PROTÉGEANT DE LA CONCURRENCE**

668 **DÉLOYALE AVEC LES PAYS NON EUROPÉENS**

669 L'industrie émet environ 29% du carbone rejeté chaque année en Belgique. Elle utilise par ailleurs un quart de la

670 totalité de l'énergie que l'on consomme chaque année dans notre pays. Il faut encore ajouter ce qu'on appelle les

671 « usages non énergétiques » (par exemple l'utilisation du pétrole comme matière première pour fabriquer du

672 plastique). En plus des émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie, l'industrie a aussi des « émissions non

673 énergétiques » de gaz à effet de serre (par exemple des gaz résultants de procédés chimiques comme lors de la

674 fabrication du ciment).

675 L'industrie est active dans la réduction de ses émissions. Toutefois, investir dans des technologies plus propres a un

676 coût. Vu que beaucoup de produits vendus sur le marché européen proviennent de pays où les normes

677 environnementales et sociales sont moins exigeantes, inexistantes ou non respectées, cela crée une distorsion de

678 concurrence préjudiciable pour notre économie. Il est indispensable de remettre sur un même pied les produits

679 importés et les produits européens. Ceci permettra aussi de pénaliser les « émissions importées » avec ces produits

680 et qui représentent 40% de notre empreinte carbone. Sans des mesures fortes, une industrie qui se délocaliserait

681 en dehors de l'Europe sans changer ses processus pourrait continuer à vendre ses produits sur le marché européen,

682 sans supporter de coûts supplémentaires et en émettant toujours autant de CO2 dans le monde.

683 Nous voulons :

- 684 ➤ Élargir le système des quotas d'émission européen (ETS) et instaurer une taxe carbone à l'ensemble des secteurs
- 685 économiques. L'ETS fixe un volume d'émissions autorisé par année par secteur et par entreprise. En cas de
- 686 dépassement, l'entreprise doit racheter des quotas à d'autres entreprises qui ont émis moins de CO2 que prévu
- 687 ou auprès des pouvoirs publics.
- 688 ➤ Élargir le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe à l'ensemble des produits importés et
- 689 octroyer un subside carbone de compensation aux produits européens exportés dans le reste du monde pour
- 690 qu'ils puissent rester compétitifs. Les entreprises qui n'auront pas mis en place une comptabilité carbone fiable
- 691 se verront associer des émissions forfaitaires défavorables.
- 692 ➤ Utiliser les recettes générées pour, d'une part, favoriser les investissements économiseurs d'énergie des
- 693 particuliers et des entreprises et, d'autre part, les reverser aux citoyens sous la forme d'un « dividende carbone
- 694 » (revenu forfaitaire ou d'investissements économiseurs d'énergie) afin d'accompagner socialement la
- 695 transition.
- 696 ➤ Développer une industrie légère et plus « low-tech »: remplacer des produits industriels très polluants par des
- 697 alternatives écologiques et locales avec une plus grande part d'artisanat (Substituer le béton et l'acier par le
- 698 bois, les intrants chimiques par des intrants naturels, les solutions techno/électroniques par d'autres solutions
- 699 aussi efficaces...).

- 700 ➤ Moderniser les processus industriels pour moins de déperdition et de pollution : des processus plus efficaces
701 et flexibles (accords de branche, avec contrainte si objectifs non atteints, augmentation du prix du carbone
702 dans l'ETS).
- 703 ➤ Récupérer la déperdition énergétique industrielle dans des réseaux de chaleur pour le résidentiel.
- 704 ➤ Organiser le phasing out des gaz fluorés et progressivement amener l'industrie à produire de l'ammoniac avec
705 de l'hydrogène.
- 706 ➤ Développer des plastiques 100% biosourcés et biodégradables ainsi que des plastiques à longue durée de vie
707 que l'on peut facilement réutiliser.
- 708 ➤ Réduire la quantité de bitumes dans la composition des routes (recyclage du bitume usagé, recours aux
709 énergies décarbonées pour chauffer le bitume, composition du bitume plus écologique...).
- 710 ➤ Inciter les entreprises à optimiser les processus de production en fonction de la disponibilité d'électricité.
- 711 ➤ Encourager les entreprises dans le secteur industriel et de la grande distribution à pleinement exploiter l'inertie
712 thermique liée au froid (par exemple couper l'alimentation des réfrigérateurs pendant les heures critiques de
713 l'hiver).
- 714 ➤ Poursuivre la mise en œuvre d'accords de branche (c'est-à-dire la conclusion sur base volontaire de contrats
715 d'objectifs, entre la Wallonie et les secteurs industriels, représentés par les entreprises les plus intensives en
716 énergie via leur fédération) et élargir leur utilisation à de nouveaux secteurs ainsi qu'aux PME et TPE.
- 717 ➤ Interdire l'ouverture permanente des portes des commerces en période hivernale et rendre obligatoire
718 l'extinction des publicités et enseignes lumineuses durant la nuit.
- 719 ➤ Promouvoir l'adoption de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et l'obtention de labels comme B-
720 Corp afin de certifier et de valoriser les bonnes pratiques dans le secteur privé.
- 721 ➤ Réformer le prix de l'électricité pour les entreprises en révisant le financement des surcharges et en passant par
722 la lutte contre la volatilité des prix de l'électricité.
- 723 ➤ Décarboner l'industrie via un cadre législatif en passant par des conventions carbone
- 724 ➤ Proposer une vision stratégique à l'industrie et des feuilles de route visant à la décarbonation des secteurs
725 (transport, déchets, tertiaire, etc.).
- 726 ➤ Soutenir les démarches visant à développer l'économie circulaire dans les entreprises, notamment en éliminant
727 les freins législatifs, ainsi qu'à prendre en compte les enjeux de biodiversité.
- 728 ➤ Optimiser et rendre plus efficace les délais de procédures d'octroi des permis pour les entreprises et assurer
729 une collaboration active entre administrations et entreprises.

730 **8. SE PRÉPARER DÈS MAINTENANT AUX CONSÉQUENCES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE**

731 Plus d'orages violents et de grêlons dévastateurs, des inondations historiques, des tempêtes plus intenses et plus
732 fréquentes, des hivers trop doux pour la saison qui perturbent les cycles saisonniers, tantôt un été pourri, tantôt
733 plusieurs semaines de sécheresse et de stress hydrique, des températures records et des canicules pénibles, voire
734 dangereuses pour les aînés et les personnes fragiles, des incendies de forêt chaque année, la chute généralisée et
735 croissante de la biodiversité, de nouvelles espèces végétales ou animales invasives qui mettent en péril nos
736 écosystèmes, l'apparition de nouvelles maladies et virus transmissibles à l'homme comme la Covid-19 ou la maladie
737 de Lyme...

738 Les conséquences du dérèglement climatique, qui touchent depuis déjà plusieurs années de nombreux pays non
739 européens, causant des migrations massives, sont désormais bien présentes dans le quotidien des Européens et la
740 Belgique n'y fait pas exception. Elles vont s'accroître d'année en année et de plus en plus rapidement. Si nous
741 devons impérativement stopper ce processus infernal en décarbonant la société et en restructurant complètement
742 nos liens avec les écosystèmes, il est également nécessaire de protéger les citoyens et les entreprises des risques
743 induits par le réchauffement, notamment dans certains secteurs d'activités plus exposés comme l'agriculture, le
744 tourisme, la santé, le transport ou la construction.

745 L'eau est également une ressource centrale pour préserver et régénérer le vivant, dans un contexte de
746 réchauffement. Nous devons la gérer avec sagesse et intelligence. Comme il faut beaucoup de temps pour modifier
747 un territoire ou un secteur économique et faire évoluer nos habitudes, nous devons nous y prendre le plus tôt
748 possible. L'adaptation et la résilience du territoire doivent devenir un enjeu central des autorités publiques.

749 Nous voulons :

- 750 ➤ Atteindre la « neutralité béton » (chaque nouveau m² artificialisé devra être compensé par la désartificialisation
751 d'un m²) au plus tard en 2035. Utiliser en priorité les friches industrielles et les chancres urbains, mais aussi
752 densifier les espaces déjà urbanisés pour répondre à la croissance démographique. Artificialiser de nouvelles
753 terres doit devenir l'exception à la règle et répondre à diverses conditions : absence d'alternative pertinente ;
754 projet d'intérêt national ou régional ou réagencement volontaire du territoire afin de décarboner le transport ;
755 compensation par une désartificialisation proportionnelle ailleurs ; projet exemplaire en matière d'intégration
756 de la biodiversité et de gestion de la ressource eau...)
- 757 ➤ Entamer une désartificialisation des sols là où l'asphalte ne se justifie plus et, dans le cadre de l'octroi d'un
758 permis, veiller à limiter les espaces bétonnés au strict nécessaire ;
- 759 ➤ Encourager les communes à réaliser un diagnostic et à définir un plan d'adaptation et de résilience aux
760 changements climatiques en prévoyant une aide financière et un accompagnement technique. Dans ce cadre,
761 consulter la population et les différents acteurs du territoire afin de développer des mesures et projets
762 permettant d'adapter le territoire, de gérer les éventuelles crises et de protéger les citoyens et les entreprises ;
- 763 ➤ Dans ce cadre, améliorer le système d'alerte Be-Alert et veiller à son appropriation par la population. Le cas
764 échéant, organiser des simulations à petite échelle ou sur l'ensemble du territoire. Enfin, sensibiliser et informer
765 à l'avance la population des procédures à suivre ;
- 766 ➤ Améliorer et consolider le système de gestion de crise à tous les niveaux de pouvoir : développer une nouvelle
767 culture administrative, instaurer des processus internes, tisser un réseau avec certains acteurs et les autres
768 niveaux de pouvoir (gouverneur, armée, autorité régionale...) et investir dans des compétences de gestion de
769 crise (capacité à anticiper, être réactif et agile, mobiliser des réseaux, communiquer en interne et auprès des
770 médias et du grand public...), former les élus et le personnel communal, doter l'administration et les organismes
771 locaux concernés de matériel suffisant;
- 772 ➤ Prendre en compte dans les outils de planification, d'aménagement et d'urbanisme de nouveaux risques induits
773 par le réchauffement : végétalisation des espaces urbains et architecture des bâtiments pour lutter contre les
774 îlots de chaleur ; résistance des bâtiments et toitures aux vents violents ; perméabilisation des sols, gestion des
775 eaux ruisselantes (capacité et entretien de l'égouttage, fossés, rivières urbaines, puisards, citernes, zones
776 tampons végétalisées entre les zones exposées et les zones habitées ...) ; zones humides et bassins/jardins
777 d'orage ; prise en compte du réseau écologique fonctionnel...
- 778 ➤ Dans les zones agricoles, encourager et aider les agriculteurs au redéploiement du maillage écologique, recréer
779 des fossés et réaliser un labour préventif aux inondations ;
- 780 ➤ Autoriser et soutenir les projets visant à peindre les toits en couleur blanche réfléchissante (comme
781 l'expérience-pilote de Paris) ou d'utiliser des matériaux de couverture qui n'absorbent pas la chaleur ;
- 782 ➤ Accélérer le processus d'isolation de l'ensemble du parc de bâtiments et logements (en lien avec la réduction
783 de la consommation d'énergie) ;
- 784 ➤ Soutenir le développement des toitures vertes ;
- 785 ➤ Favoriser l'usage de matériaux clairs lors de tout (ré)-aménagement de l'espace public ;
- 786 ➤ En période de canicule, mettre à disposition des bâtiments administratifs climatisés ou nouer un partenariat
787 avec des organisations privées de manière à créer des salles froides climatisées et publiques dans chaque
788 quartier et village pour les riverains et les personnes vulnérables ;
- 789 ➤ Demander au Fédéral de mobiliser plus facilement et plus rapidement l'armée en cas de crise, de refinancer les
790 zones de secours et de mieux former et équiper le personnel aux nouveaux risques induits par le réchauffement
791 ;
- 792 ➤ Imposer dans le cadre de chaque permis la mise en œuvre de mesures de prévention et de régénération de la
793 ressource « eau » : prise en compte de l'infiltration des eaux dans le sol ; part importante de la parcelle non
794 imperméabilisée...

- 795 ➤ Imposer comme en Flandre des citernes d'eau de 10.000 litres lors de la construction ou de la rénovation
- 796 profonde d'un immeuble ;
- 797 ➤ Interdire, sauf à respecter des contraintes élevées, la construction et l'imperméabilisation des sols en zone
- 798 d'aléas élevés d'inondation, à la source des cours d'eau, en zone humide (de surcroît celles présentant un intérêt
- 799 biologique) et en zone d'épanchement des cours d'eau ;
- 800 ➤ Préserver la ressource « eau », en renforçant les mesures préventives de protection de la nappe aquifère
- 801 thermominérale, en renforçant l'assainissement des eaux usées dans le cadre de la rénovation de bâtiments et
- 802 de nouvelles constructions ;
- 803 ➤ Installer des récupérateurs d'eau de pluie publics accessibles aux citoyens singulièrement dans les centres
- 804 urbains où les citoyens n'ont pas la possibilité d'en installer ;
- 805 ➤ Installer dans les bâtiments publics des systèmes de récupération des eaux grises (eaux usées réutilisables pour
- 806 le nettoyage) ;
- 807 ➤ Mettre en œuvre des actions visant à régénérer la biodiversité dans les zones d'intérêt afin de renforcer le
- 808 réseau écologique, mais aussi de l'étendre notamment au sein des milieux (péri-)urbains.
- 809 ➤ Consolider le réseau de surveillance de l'évolution de nos forêts. Diversifier les peuplements et veiller à une
- 810 meilleure adéquation des essences au milieu pour tenir compte du changement climatique.
- 811 ➤ Veiller à garantir un financement pour les politiques d'adaptation et d'atténuation pour les pays les plus
- 812 vulnérables.
- 813 ➤ Promouvoir la recherche et le développement pour l'adaptation aux changements climatiques.

814 **9. DÉFENDRE UNE TRANSITION INCLUSIVE ET SOCIALE**

815 Tout le monde n'est pas placé sur un même pied d'égalité face à la transition vers une société décarbonée. Beaucoup

816 de personnes, et notamment les travailleurs avec de bas salaires ou les retraités, n'ont pas les moyens d'investir

817 dans des équipements bas carbone, d'acheter un véhicule électrique ou de rénover leur maison. Celles et ceux qui

818 vivent en milieu rural ne disposent pas non plus des alternatives accessibles en ville. Si les prix de l'énergie devaient

819 à l'avenir augmenter pour des raisons géopolitiques, fiscales ou techniques, des milliers de citoyens risquent de se

820 trouver dans l'incapacité de payer leurs factures ou d'accéder à des services essentiels.

821 Pour rappel, en 2021, 27 % des ménages de la Région de Bruxelles-Capitale et 29% des ménages wallons subissaient

822 la précarité énergétique soit plus de 1,3 million de nos concitoyens. Cette précarité se définit par l'incapacité pour

823 un ménage d'accéder dans son logement à l'énergie qui lui est nécessaire pour un coût abordable au regard de ses

824 revenus. Il s'agit notamment de logements anciens souvent mis en location par des propriétaires qui ne sont en

825 rien encouragés à améliorer l'efficacité énergétique de leur bien alors que les dépenses de consommation d'énergie

826 restent à charge des locataires. Il s'agit aussi de familles monoparentales, d'étudiants, de personnes handicapées

827 ou des personnes âgées. Même des familles à revenus moyens rencontrent des difficultés pour couvrir leurs

828 dépenses d'énergie. Il faut par ailleurs noter que les mesures ponctuelles agissant sur les prix prises dans l'urgence

829 par les autorités si elles peuvent s'avérer indispensables sur le court terme n'apportent pas une réponse structurelle

830 aux problèmes rencontrés par les ménages vulnérables.

831 Enfin, pour se préparer aux conséquences du réchauffement climatique ou réparer son logement après des

832 inondations ou une tempête, il faut des moyens qui manquent pour une part significative de la population. La

833 transition doit être inclusive et sociale. Nous ne voulons laisser personne en marge de ce processus de

834 transformation.

835 Nous voulons :

- 836 ➤ Accompagner financièrement les citoyens dans la transition climatique : le Fonds social climat doit être renforcé
- 837 pour donner les moyens aux propriétaires et aux locataires d'isoler leurs habitations.
- 838 ➤ Rendre la transition énergétique payable pour les ménages en précarité énergétique en réformant le tarif social
- 839 du gaz et de l'électricité ainsi que le fonds mazout de façon à prendre en compte non seulement le statut
- 840 (allocations sociales), mais aussi le revenu des ménages (qui n'est pas un critère d'octroi actuellement).

- 841 ➤ Réformer le tarif social sur l'électricité et le gaz pour que cette aide sur la facture des ménages précarisés serve
842 à financer des travaux d'isolation du logement plutôt que le paiement de combustibles fossiles vendus par des
843 multinationales. Le bénéfice doit être équivalent au système actuel.
- 844 ➤ Ne plus reporter les impayés de certains consommateurs sur le dos des fournisseurs et des autres ménages (via
845 les obligations de service public), car cela réduit la concurrence et tire les tarifs vers le haut. Pour aider les
846 ménages en précarité énergétique, ceux-ci devraient rapidement faire appel à un fournisseur de dernier recours
847 (le gestionnaire de service public) moyennant le placement d'un compteur à budget (comme en Wallonie).
- 848 ➤ Renforcer le rôle des ménages et des entreprises sur les marchés de l'électricité et du gaz en les informant via
849 des campagnes publiques massives pour mieux comparer les offres des fournisseurs et choisir le contrat qui
850 leur convient le mieux.
- 851 ➤ Permettre aux propriétaires de chaudières à mazout qui n'ont pas accès à d'autres alternatives, d'utiliser du
852 biofuel de nouvelle génération (HVO) et baisser les accises pour rendre ce carburant accessible.
- 853 ➤ Réduire la TVA sur certains équipements domotiques (prises connectées ; machine à laver ou séchoir
854 programmable ou pilotable à distance).

PROJET NON VALIDÉ